



Garde nationale du Québec

Recommandations du shérif Richard Mack

Que faire quand ils viennent à votre porte

Une dame est venue me poser cette même question hier soir, elle était avec sa magnifique petite fille et elle a dit : **Que faisons-nous si et quand ils viennent à notre porte ?**

Tout d'abord, vous ne savez pas qui c'est habituellement, cependant. Je vous parie qu'ils vont être en civil. Ils vont être comme les gens qui font le recensement. Et seront-ils être en civil? Ils ne seront pas en uniforme. Je doute qu'ils aient quelqu'un en uniforme avec eux. Ils vont essayer d'identifier toute personne en Amérique qui n'a pas été vaccinée. Ensuite, vous devez vous soucier de qui vient à votre porte. Ils reviendront.

Ils vont faire tout ce qu'ils peuvent pour vous harceler et vous effrayer et vous soudoyer pour vous faire vacciner. Mais c'est lui ! S'ils viennent à votre porte, soyez courtois. Ne prenez pas votre arme avec vous à la porte. Vous pouvez l'avoir derrière la porte si vous gardez un fusil fermé dans un placard à côté de la porte ou juste derrière la porte comme mon grand-père l'a fait. Voir! N'allez pas à la porte de manière agressive. Agissez comme vous le feriez normalement, comme :

- VOUS : Oui, puis-je vous aider?
- EUX : (ils diront) Oui, on est du recensement gouvernemental sur la vaccination.
- VOUS : Merci de votre visite. Et ne revenez plus sur ma propriété. Quittez ma propriété. Au revoir!

Fermez ensuite la porte. S'ils y restent ou s'y attardent, appelez le shérif du service de police pour faire sortir ces intrus de votre propriété. Je ne sais pas quelle serait leur réponse. Si vous avez un shérif constitutionnel, je pense que la réponse sera très bonne. Mais si j'étais eux, je partirais, car ils ne sont pas autorisés à être sur votre propriété une fois que vous leur dites de partir.

Mais d'abord, découvrez de qui il s'agit. Et ne déverrouillez pas la porte moustiquaire. Nous ne voulons pas qu'ils se fassent une idée ; si vous ouvrez la porte, ils mettent le pied dedans et ils entrent, comme si vous leur donniez la permission d'entrer. Une fois que vous ouvrez la porte, c'est une sorte de permission. **N'ouvrez pas la porte!** Vous pouvez parler. Si vous n'avez pas de porte moustiquaire, je ne l'ouvrerais pas non plus. Je dirais juste :

- « Bonjour ! Qui est-ce? Je suis occupé en ce moment. »

Mais découvrez qui ils sont. Demandez-leur de montrer une pièce d'identité. Vous pouvez regarder à travers les gens et voir cela. Ainsi, vous pouvez déterminer avec certitude de qui il s'agit. Cela pourrait être quelqu'un qui prétend venir chez vous, prétendant appartenir au gouvernement fédéral et en fait, ils examinent votre maison pour la cambrioler plus tard. On ne sait jamais qui c'est. Soyez juste très prudent, très courtois, découvrez ce qui se passe et ensuite, qui que ce soit, dites-lui simplement :

- « Je vous dis de quitter ma propriété. Maintenant, quittez ma propriété. »

Question : Et s'ils habitaient en appartement ?

Même chose! Dites-leur de sortir du pas de la porte de votre appartement. Ils pourront peut-être aller dans un autre, mais ils ne peuvent pas simplement se tenir devant votre porte. C'est votre appartement. Vous êtes responsable de votre appartement. Une fois que vous louez cette propriété, vous êtes responsable de cet appartement. Cela devient le vôtre, à moins que vous ne payiez pas votre loyer, ou quelque chose du genre, ou à moins que votre contrat ne stipule le contraire. Mais vous pouvez toujours leur dire de quitter votre propriété.

Question : Et s'ils ne répondent pas à la porte ?

Vous n'avez pas à répondre. Vous n'êtes pas obligé de répondre à la porte. Vous n'avez rien à dire. Si vous vous sentez mal à l'aise de savoir qui est à votre porte et que vous ne voulez pas l'ouvrir ou en discuter avec qui que ce soit, alors c'est un non.

Personnellement, j'aimerais savoir si c'est vraiment eux qui font du porte-à-porte.

Shérif Richard Mack

[Version originale anglaise](#)

https://cspoa.org/what-to-do-when-the-feds-come-knocking-on-your-door-about-vaccinations/?utm_content=12769925&utm_medium=Email&utm_name=Id&utm_source=Actionetics&utm_term=Email

26 juillet 2021